Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 029-212901391-20260321-DELIB1630-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LOPÉREC

Date de convocation : **le 16 mars 2026**
Date d'Affichage : Le 23 mars 2026

2026-02-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 0
Votants : 15

L'an deux mil vingt six, **le Seize mars à 10 heures 00 minutes**
Le Conseil Municipal de la Commune de LOPÉREC
légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique,
sous la présidence de **Jean-Yves CRENN,** Maire de la commune.

Présents : SENGELÉ Aude, TOULLEC Bruno, COZIEN Sébastien, LE GUILLOU Maryvonne, ARCHAN Stéphane, CAER Marie-Jeanne, KERDILES Albert, LE BEC Céline, MÉQUIGNON Marc, LAYOUR Cindy, HÉMON Geneviève, GODEK Gilles, LE DÉLAIZIR Paola, CHESSE Yannick.

ABSENTS :

Procurations :

Secrétaire de séance désigné : LAYOUR Cindy

Objet : **Election du Maire**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-1 à L. 2122-17,

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel à candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 08

Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 029-212901391-20260321-DELIB1630-DE

Ont obtenu :

- Monsieur Jean-Yves CRENN : Quinze voix – 15 voix

Monsieur Jean-Yves CRENN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

LE MAIRE
Jean-Yves CRENN

Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 029-212901391-20260321-DELIB1630-DE